Recupel
Recycleer mee voor een mooiere wereld

27 mars 2020
Go4Circle vzw
A l'attention de Monsieur Stany VAES
Esplanade 1b.87
1020 BRUXELLES
BELGIUM

Envoyé par e-mail à anita.cosaert@go4circle.be, stany.vaes@go4circle.be *et* cedric.slegers@go4circle.be

Cher Monsieur Vaes,
Cher Monsieur Arts,

Par la présente, j'aimerais revenir sur votre courrier du 24 mars 2020.

L'épidémie de coronavirus a un impact sans précédent sur l'ensemble de l'économie belge, ainsi que sur le secteur des déchets et du recyclage. Les mesures imposées par les autorités afin de préserver la santé publique, auxquelles nous adhérons pleinement, ont de multiples effets sur les activités quotidiennes des entreprises, de Recupel et de nos partenaires. Les demandes de transport et les volumes à traiter sont en chute libre, c'est une évidence. Dans ce domaine, Recupel n'a aucune emprise sur les mesures imposées par les pouvoirs publics, telles que la fermeture des parcs à conteneurs et des magasins non essentiels.

Par conséquent, notre priorité d'aujourd'hui consiste à assurer la continuité et la fourniture de services à nos partenaires. Dans votre lettre, vous indiquez que certains organismes ont déjà modifié leurs activités opérationnelles. Ce n'est pas le cas de Recupel. Depuis le 13 mars, nous sommes en contact quotidien avec nos partenaires, afin de mesurer l'impact sur leurs activités. Recupel reste disponible pour attribuer les éventuelles demandes de transport et les transmettre aux recycleurs, pour autant que ces derniers soient encore opérationnels. Certains d'entre eux ont en effet pris la décision d'interrompre temporairement leurs activités, et de faire appel aux mesures de soutien financier offertes par les pouvoirs publics.

Lors de la reprise des activités (cf. votre question relative à la réorganisation progressive de la gestion des flux de matériaux, en fonction de l'évolution de la crise du COVID-19), notre priorité sera de répondre aux besoins spécifiques de nos partenaires. Dans l'hypothèse où certains d'entre eux éprouveraient des difficultés à faire face à l'augmentation soudaine de certains flux, nous ne manquerons pas de nous concerter avec eux, afin d'examiner la situation ensemble.

Nous avons conscience que l'épidémie de coronavirus aura un impact financier sur nos partenaires, comme sur de nombreuses autres entreprises belges. Recupel honorera tous ses engagements contractuels à l'égard de ses partenaires, mais une intervention dans les frais fixes n'est pas prévue. Recupel s'étonne dès lors du postulat formulé dans votre lettre, selon lequel vos frais fixes devraient être couverts par Recupel, et ce alors que nous sommes nous-mêmes confrontés à une situation sur laquelle nous n'avons aucun contrôle. Comme vous le savez, toutes les entreprises belges peuvent faire appel, dans ce domaine, aux diverses mesures de soutien promulguées par les autorités fédérales.

Enfin, Recupel tient à souligner que nous continuerons à nous concerter avec tous les partenaires de notre réseau quant à l'impact de cette crise et aux mesures à prendre ensemble. En cette période tourmentée, un dialogue constructif s'impose. Recupel est disposé à engager un tel dialogue avec Go4Circle et à planifier une concertation relative aux divers points que vous évoquez dans votre lettre.

Veuillez agréer, Cher Monsieur Vaes, Cher Monsieur Arts, l'expression de ma considération distinguée,

Luc Meert,
Administrateur délégué a.i.

L. Meert

EFQM
Recognised for excellence
5 star